

Les règles d'or des orchestres du C2M

Article 1 : Participe aux répétitions et arrange toi pour programmer une fête de famille, une sortie au théâtre, à la piscine, un cours équitation voire même un voyage le jour du concert.

Article 2 : Ne tiens absolument pas compte du planning et ne consulte jamais le site du C2M ! www.rochelamusique.com

Article 3 : N'arrive jamais à l'heure aux répétitions pour bien montrer que ta présence est attendue.

Article 4 : Ne participe surtout pas à l'installation du matériel avant les répétitions où les concerts et encore moins au rangement après, ton statut de star de l'orchestre t'exempte de toute tâche subalterne.

Article 5 : Ne note rien sur ta partition, ce serait dommage d'abîmer une si belle feuille et ça enlèverait au chef le plaisir de répéter toujours les mêmes choses.

Article 6 : Lors de l'échauffement, joue le plus de notes possibles par seconde, tu impressionneras toujours le petit dernier arrivé au pupitre.

Article 7 : Utilise ton portable pour consulter le résultat du match et bien entendu échange quelques Snaps avec les autres instrumentistes de l'orchestre.

Article 8 : Ne t'accorde pas, c'est aux autres de prendre le « LA » sur toi.

Article 9 : Ne classe pas tes partitions, de toute façon, tu as le temps d'en demander une nouvelle pendant que le chef donne des explications.

Article 10 : Ne regarde pas le chef qui s'agite devant l'orchestre, ce n'est qu'un excentrique qui gesticule pour brasser de l'air.

Article 11 : Dès que le chef s'arrête pour donner une explication profite-en pour parler des dernières rumeurs de l'orchestre avec ton (ta) voisin(e). Il est en effet nécessaire de connaître l'évolution des nouveaux couples de l'orchestre pour ne pas faire de gaffes.

Établissement d'Enseignement Artistique à Rayonnement Communal

Jumelé avec le conservatoire de Lougansk et la Filarmonica de Sao Bras de Alportel

Sous convention avec l'Harmonie des Mineurs de Roche la Molière

Parrainé par Daniel KAWKA

Affilié à la Confédération Musicale de France

Affilié à la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire

Financé avec le soutien du Département de la Loire



Article 12 : Comme *Baptiste* ou *Didier* joue chaque fois une nuance au dessus des autres pour montrer que tu es là.

Article 13 : Par humilité, laisse tes collègues assurer seuls les passages difficiles, cela les mettra en valeur.

Article 14 : Jette un regard furieux vers ton collègue de pupitre le plus proche lorsque tu joues une fausse note.

Article 15 : De même, si tu fais une faute de rythme, explique aux nouveaux que c'est ce qu'on appelle « l'interprétation ».

Article 16 : Ne regarde que les notes. Ne tiens pas compte des indications de nuance, de liaison et autres, elles ne sont là que pour embellir le graphisme.

Article 17 : Si tu es perdu(e) dans ta partition, ne demande pas aux flûtistes à quelle mesure on est, ils ne savent pas non plus !!!

Article 18 : Si tu es un trompettiste, tromboniste, cornistes, tubiste, percussionniste où t'appelles *Jean-Luc* et que tu regrettes de ne pas pouvoir apercevoir les jolies jambes des violonistes ou violoncellistes en mini-jupes parce que tu es au fond de l'orchestre ; une seule solution : passe l'examen de chef. !!!

Article 19 : Pour les concerts, arrange-toi pour oublier ta tenue noire afin que l'on te distingue mieux sur les photos !

Article 20 : Si possible, tu attends bien la veille du concert pour réserver des places pour les concerts donnés au Pôle culturel l'Opsis.

Article 21 : Enfin viens à l'orchestre pour partager ta mauvaise humeur !

Bien entendu toute ressemblance avec une ou des personnes existantes serait purement fortuite ... quoique 😊 !

RV

